

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du**  
**Vendredi 24 octobre 2014**

**DÉLIBÉRATION N°2014-40**  
**CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT**  
**D'ADJOINT ADMINISTRATIF**  
**DE 2ÈME CLASSE**  
**Modification du tableau des emplois**

Le mardi 14 octobre 2014 à 10 h 30, dans les locaux de la Régie, à Bouc-Bel-Air, les membres du Conseil d'Administration de la Régie Culturelle Régionale, régulièrement convoqués, se sont réunis.

Le quorum n'ayant pas été atteint, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est à nouveau réuni, sans nécessité de quorum, le vendredi 24 octobre à 10 h 30, dans les locaux de la Régie, sous la Présidence de Madame Christine MIRAUCHAUX.

ÉTAIENT PRÉSENTS Mme Christine MIRAUCHAUX - M. Alain TIMAR - M. Avi ASSOULY - M. Jean-Pierre DEMAS  
- M. Jacques SAPIEGA - Mme Joëlle METZGER

ÉTAIENT REPRÉSENTES ---

ÉTAIENT ABSENTS Mme Isabelle BOURGEOIS - Mme Marie BOUCHEZ - M. Bernard JAUSSAUD - M. Gérard PIEL  
OÙ EXCUSÉS Mme Mireille PEIRANO - M. Mohamed RAFAI - Mme Sandra TORRES - M. Gérard CAMY  
M. Bernard TOURNOIS - Mme Odile THIERIOT - Mme Aïcha SIF

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, qui stipule que les emplois de chaque établissement public sont créés par l'organisme délibérant,

VU le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

VU les statuts modifiés de la Régie culturelle régionale (la Régie), adoptés par la délibération n°13-1598 du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du 13 décembre 2013,

VU le tableau des emplois ,

**Considérant :**

- La création d'une antenne du parc de matériel à Saint Laurent du Var,
- La nécessité de créer un poste d'assistant pour cette antenne
- L'absence de poste disponible correspondant à ce statut

**La Présidente propose au Conseil d'Administration :**

- De créer un emploi de catégorie C d'adjoint administratif de 2ème classe dans la filière administrative à temps complet pour prendre en charge l'accueil et le secrétariat de l'antenne du parc de matériel à Saint Laurent du Var, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cette assistance pourra porter également sur les opérations que la Régie développera sur l'est du territoire régional.
- De modifier comme suit le tableau des emplois,

**CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE CATÉGORIE C**

FILIERE ADMINISTRATIVE

Intitulé du poste: Adjoint administratif

Grade: Adjoint administratif de 2ème classe

Missions: Accueil des clients et location de matériels

Niveau de rémunération: IB minimum: 330 - IB maximum: 393

Les crédits correspondants sont prévus au chapitre 012 du budget 2014

**Après en avoir délibéré,**

**Adopté :**

A l'unanimité des membres présents

Fait à Bouc-Bel-Air,  
le 24 octobre 2014



La Présidente du Conseil d'Administration  
**Madame Christine MIRAUCHAUX**